



Comité DÉPARTEMENTAL
des échecs 35

Compte-rendu de la réunion de la commission Adultes du 21 janvier 2011

Présents : Pascal AUBRY, Hervé HUARD, Yvon MARTIN, Ronan GUYADER, Jean PRIOUL.

Excusé : Yvon EZANNO.

La séance est ouverte à 20h00 à la Maison des Sports de Rennes.

Ordre du jour

1. Bilan de la coupe Jean-Claude Loubatière 2
2. Bilan intermédiaire du championnat 35 toutes catégories 3
3. Bilan intermédiaire des formations toutes catégories 4
4. Organisation du 35 Masters..... 5
5. Organisation du tournoi international 6

1. Bilan de la coupe Jean-Claude Loubatière

La phase départementale de la coupe JCL du jeudi 11 novembre 2010 à Guichen.

Arbitre (et organisateur) : Yvon MARTIN

Bilan financier

INSCRIPTIONS		OBSERVATION
BETTON	20	CHQ
LIFFRE	30	CHQ
DOMLOUP	20	ESP
VITRE	20	CHQ
RPB	20	CHQ
HBE	10	ESP
GUICHEN	10	
TOTAL INSCRIPTIONS	130	VERSEES A GUICHEN
REPARTITION DES INSCRIPTIONS		
PART FEDERALE (70%)	91	CHQ GUICHEN A FFE
PART CD35 (30%)	39	CHQ GUICHEN AU CD35
TOTAL INSCRIPTIONS	130	
RECETTES POUR LE CD35		
PART CD35	39	CHQ GUICHEN AU CD35
TOTAL RECETTES	39	
DEPENSES POUR LE CD35		
CAFE		OFFERT PAR GUICHEN
RESTAURATION		PAYEE PAR LES JOUEURS
ARBITRE	65	CF FICHE I2TER N° 8/2010
TOTAL DEPENSES	65	
BILAN COUPE JCL 2010	-26	

LISTE DES CLUBS
PARTICIPANTS :

BETTON (2)
LIFFRE (3)
DOMLOUP (2)
VITRE (2)
RPB (2)
HBE (1)
GUICHEN (1)

TOTAL : 13 EQUIPES

APPARIEMENTS :

3 AU SYSTEME MOLTER (1
QUALIFIE)
N° 0550938
10 AU SYSTEME SUISSE (3
QUALIFIES)
N° 0550941

EQUIPES QUALIFIEES :

GUICHEN (AU MOLTER)
VITRE B
VITRE A
BETTON A
TOTAL : 4 EQUIPES

Bilan moral

Journée très agréable pour tous

Départ anticipé des équipes (résultats connus avant diffusion)

L'arbitre proposera à Mr Dupont de modifier le règlement : ne pas faire se rencontrer les 2 ou 3 équipes ayant 2 points

2. Bilan intermédiaire du championnat 35 toutes catégories

Organisateurs : Pascal AUBRY et Hervé HUARD.

Arbitre du championnat : Yvon MARTIN.

Règlement Intérieur à amender

- Encourager la saisie de parties
- Parties par anticipation : transmission des feuilles de parties aux organisateurs et transmission du résultat à l'arbitre
- Prévoir le cas d'annulation à 3 jours de la ronde

Rédiger un cahier des charges pour la mise en place des conditions de jeu

Montgermont :

- recours aux services municipaux pour ouvrir les placards de rangement des tables et format des tables inadapté aux grands échiquiers : réserver et préparer une salle adaptée au besoin
- filtre à café et gobelets en nombre : prévoir l'accueil

Montauban :

- Gestion du risque météo à optimiser (CDE 35)
- Chauffage (appel des services municipaux le samedi matin pour armer la chaudière) : vérifier la salle la veille

Prix à annoncer au plus tard à la ronde n°5 (29/01/2011)

Voir le relevé de décisions du 23 novembre 2010 en ligne.

PRIX CHAMPIONNAT ILLE ET VILAINE TOUTES CATEGORIES 2010/2011			
NBRE/CATEGORIE	LISTE DES PRIX	MONTANT	OBSERVATION
	vainqueur	100	+ invitation au masters35
	2ème	60	+ invitation au masters35
	3ème	40	+ invitation au masters35
13	4ème	20	+ invitation au masters35
	trois 1ers soumis au système Hort		
	prix/catégorie non cumulables		attribution suivant cet ordre
18	1er vétéran	30	
	2ème vétéran	20	
16	1600<ELO<1800	20	
14	1400<ELO<1600 (hors NC)	20	
11	ELO<1400	20	
	Meilleure performance	20	
8	1er NC ELO 1499	20	
4 Min + 4 autres J	1er Jeune <=Min	20	
1Ben+1Pup +2Pou	1er Jeune <=Ben	10	
2	PouM (les 2)	12	une médaille à chacun
	total prix	412	+ 80 € invitation au masters35

Nota : les 4 invitations au 35 Masters sont transmissibles au suivant en cas de désistement

Budget présenté par la commission au Comite Directeur pour approbation :

Voir le relevé de décisions du 23 novembre 2010 en ligne.

BUDGET GLOBAL CHAMPIONNAT 35 TOUTES CATEGORIES 2010/2011			
LIBELLE	RECETTES	DEPENSES	OBSERVATIONS
inscriptions	555,00 €		arbitre invité
prix		412,00 €	2 médailles PouM estimées à 12 €
invitations masters 35		80,00 €	moins si désistements
droits d'homologation		39,55 €	
pôt remise des prix		38,00 €	estimation maximale
TOTAL	555,00 €	569,55 €	
BENEFICE	-14,55 €		

Saisie des instances arbitrales

M. EL KETTANE conteste son exclusion du tournoi pour non respect du règlement.

- Demande de recours gracieux de l'intéressé, certificat médical à l'appui, auprès de M. Bernard CLOAREC, Directeur Régional de l'Arbitrage
- Pierre LECUYER, Superviseur à la DNA, peut être saisi par la Ligue en cas de recours auprès de la FFE sur cette décision d'arbitrage (article 4.1 et 4.2 du Titre II du Règlement de la DNA)

Mesures disciplinaires

Des propos accusant Yvon MARTIN de racisme et xénophobie ont été écrits par M. EL KETTANE suite à son exclusion. Après débat, les organisateurs enclenchent la démarche disciplinaire :

- courrier recommandé à M. EL KETTANE lui recommandant de produire des excuses sur son comportement envers l'arbitre Yvon MARTIN, faute de quoi les organisateurs notifieront ces faits à la commission de discipline de la FFE,
- délai de réflexion de 15 jours,
- en cas de refus de M. EL KETTANE de suivre les recommandations des organisateurs, courrier recommandé à la Commission de discipline de la FFE.

3. Bilan intermédiaire des formations toutes catégories

Dispensées par Simon LE MAREC et Kevin TERRIEUX, à destination des licenciés du département.

Bonne participation aux journées de formation toutes catégories.

- 21 novembre à Betton (13 inscrits),
- 9 janvier à Guichen (20 inscrits),
- 23 janvier à Dinard (15 inscrits),
- 8 mai à Liffré,
- 22 mai à Domloup.

Avis des organisateurs

Organisation co-voiturage

Fréquentation différente du championnat

Mieux anticiper les dates des formations en 2012 (chevauchement avec interclub Jeunes)

Retour des formateurs

Bon accueil des clubs

Optimiser la gestion du 2^{ème} groupe plus hétérogène

Intéressés par un questionnaire d'évaluation de la formation par les participants

4. Organisation du 35 Masters

Objectifs

- faire se rencontrer les plus forts joueurs du département,
- créer un évènement qui puisse intéresser les médias,

NB : le représentant du département au championnat de Bretagne (qualificatif pour l'accès au championnat de France) reste le gagnant du championnat départemental.

Dates

11-13 juin 2011 (week-end de la pentecôte)

Inscriptions au plus tard le 15 avril 2011. Une participation de 20€ pour le week-end sera demandée aux participants.

Lieu

Sur Rennes. L'Espace Ouest France au Pré-botté est pré-senti.

Dotations

La participation des joueurs pourra être complétée par le Comité Départemental ou un sponsor.

1^{er} prix : 400€, 2^{ème} prix : 150€, 3^{ème} prix : 50€, 4^{ème} prix : 20€

Participants

Une formule fermée à 24 joueurs. Peuvent participer de droit :

- Les 4 premiers joueurs du championnat 35 toutes catégories.
- Les 16 joueurs les mieux classés d'Ille-et-Vilaine.

Le reste des participants sera choisi par la Commission Adultes.

Cadence

Fide, 1h30 + 30 sec. par coup.

Système d'appariement

Appariement suisse sans accélération sur les trois premières rondes.

A l'issue des trois premières rondes, les 8 premiers sur la grille américaine entrent dans un système coupe (quarts, demis et finale).

Suite du tournoi suisse : à chaque tour, on reverse les joueurs éliminés dans le tournoi et on les apparie au système suisse.

A l'issue de la dernière ronde, les deux finalistes sont déclarés respectivement 1er et 2ème du tournoi (quelque soit leur place sur la grille américaine), puis le classement des autres joueurs est donné par la grille américaine.

Points d'organisation restants

Arbitre, sponsor et lieu

5. Organisation du tournoi international

Dates

9 rondes du samedi 16 au vendredi 22 juillet inclus. Intercalé entre Saint-Lô et Avoine.

Inscriptions minorées si avant la fin de 1^{ère} semaine de juillet 2011.

Lieu

Le lycée Saint-Vincent de Rennes.

Points d'organisation traités

Des démarches vont être entreprises pour que le tournoi soit éligible au Label FFE.

L'arbitre principal sera Pierre LECUYER.

La restauration et l'hébergement sont assurés par la Sodexo. Le point de contact est Simon Gillet.

La buvette sera assurée par Marie-Thérèse Boivent, moyennant une vacation et des remboursements de frais de déplacement. Le self élève sera le lieu de la buvette ; la cafétéria élève étant trop éloignée de la salle de jeu.

Points d'organisation restants

Rennes Long Pré sera porteur du projet auprès de l'Office des Sports de la ville de Rennes, (convention).

Courrier à l'établissement d'accueil (accès côté ville et utilisation des marches au besoin).

Courriers aux partenaires privés et publics.

Mise en place du Comité d'Organisation : communication, événement dans la cité (métro, Thabor)

Prévoir un arbitre adjoint en cas d'inscription > 100.

La séance est levée à 22h30.